

Palatine Asset Management Démarche ISR Politique d'Engagement

Palatine Asset Management est convaincue qu'une démarche extra-financière (portant sur une approche environnementale, sociale et de bonne gouvernance) apporte une dimension complémentaire, permet d'enrichir l'analyse financière classique, et donc de dégager de la performance.

C'est pourquoi, depuis 2009, Palatine Asset Management intègre des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans l'analyse et le choix d'investissement dans ses trois fonds thématiques labellisés ISR (Palatine Planète, Palatine Actions Défensives Euro, Palatine Entreprises Familiales ISR). Depuis décembre 2018, cette politique d'investissement s'applique également au fonds Palatine Actions Europe, qui sera absorbé le 25/02/2020 par le FCP Export Europe qui intègre également les critères ESG dans sa politique d'investissement.

Cette démarche met en évidence :

- > Un indicateur avancé des risques et opportunités à moyen et long terme,
- > Une compréhension des dynamiques sectorielles et réglementaires,
- > Une bonne vision de la qualité du management.

La politique d'engagement de Palatine Asset Management se fait à travers :

- L'exercice des droits de vote aux assemblées générales annuelles.
- Un dialogue avec les émetteurs qui peut porter sur :
 - les différents engagements et dispositifs mis en place par les entreprises (sur la cyber sécurité, les mesures anti-corruption, les consommations d'énergie, les risques liés à l'eau, les droits humains, ...),
 - l'évolution des indicateurs publiés sur leurs démarches de responsabilité sociale,
 - la gestion des controverses quand il y en a.
- La signature des PRI fin décembre 2019.

L'objectif est de déceler les risques ESG et de pousser les entreprises vers plus de transparence et de responsabilité sociale.

Afin d'appréhender l'évolution de la prise en compte des critères ESG et leur amélioration, Palatine Asset Management calcule trimestriellement divers indicateurs :

- % de femmes aux comités exécutifs
- % d'administrateurs indépendants
- % de signataires des principes de l'ONU
- Empreinte carbone
- Part verte et fossile de ses investissements

Ces mesures sont ensuite comparées à celles de l'indicateur de référence du fonds.